

Public

Agents de sécurité incendie qualifiés SSIAP 3 en activité.

Nombre de stagiaires

Groupe de 15 stagiaires maximum

Durée de la formation

21 heures en face-à-face pédagogique hors examen et temps de déplacement pour les visites d'établissements.

Prérequis

Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P 3, d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3.
- Qualification de secourisme en cours de validité

Validation

- La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.
- Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau
- Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

Formateur

GOYOR Mickaël

Programme Recyclage chef de service de sécurité incendie	
Séquence 1 : Réglementation	21h
Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal	
Séquence 3 : Fonction maintenance	
Séquence 4 : Etude de cas	
Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées	
Séquence 6 : Analyse des risques	
Séquence 7 : Moyens de secours	

	Savoirs Durée	Séquences Durée	Modules Durée
Recyclage chef de service de sécurité incendie	21h		
<p align="center">Séquence 1 : Réglementation</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Evolution des textes réglementaires <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Règlement de sécurité dans les ERP : <ul style="list-style-type: none"> • dispositions générales, dispositions particulières et spéciales ❖ Règlement de sécurité dans les IGH ❖ Rappel des textes sur les moyens de secours ❖ Rappel sur le code du travail ❖ Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP ❖ Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié 		4h	4h
<p align="center">Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les Codes Civil et Pénal <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La délégation de pouvoir et la délégation de signature ❖ La responsabilité civile et responsabilité pénale ❖ Le délit de mise en danger de la vie d'autrui 		2h	2h

<p style="text-align: center;">Séquence 3 : Fonction maintenance</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les contrats de maintenance des installations de sécurité <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Contextes d'obligations réglementaires ❖ Aspects juridiques : <ul style="list-style-type: none"> • les contrats avec obligation de moyens • les contrats avec obligation de résultat ❖ Différents types de contrats : <ul style="list-style-type: none"> • le contrat de types "prédictifs" • le contrat de types "préventifs" • le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" ❖ Normalisation <p>Application</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse critique et retours d'expérience 		2h	1h30 0h30
<p style="text-align: center;">Séquence 4 : Etude de cas</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Rappel de la méthode ❖ Lecture de plan <p>Application</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Rédaction d'une notice technique de sécurité ❖ Correction de l'exercice 		3h	 1h 2h

<p style="text-align: center;">Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les dispositions réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> ● Les commissions accessibilité ● Les exigences réglementaires générales ● Les exigences dimensionnelles et qualitatives ● Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) ● Visite, réception par commission d'accessibilité <p>Application</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Analyse critique et retours d'expérience 		2h	1h
<p style="text-align: center;">Séquence 6 : Analyse des risques</p> <p>Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels ❖ Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux <p>Contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) ❖ Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel) ❖ Le plan de prévention (rappel) ❖ Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel) <p>Application</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Etude d'un cas pratique 		4h	2h

Séquence 7 : Moyens de secours			2h	
Thème <ul style="list-style-type: none"> ❖ Evolution des textes réglementaires 				
Contenu <ul style="list-style-type: none"> ❖ Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) ❖ Moyens d'alerte des secours ❖ Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ❖ Connaître et savoir exploiter un S.S.I 				2h

Evaluation		
Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 min